HESAM UNIVERSITÉ

le cnam

ÉCOLE DOCTORALE ABBE GREGOIRE

THÈSE

présentée par : **Valérie TANDEAU de MARSAC**

soutenue le : **28 janvier 2021**

pour obtenir le grade de : **Docteur d'HESAM Université**

préparée au : **Conservatoire national des arts et métiers**

Discipline : **Sciences de gestion et du management**

Spécialité : **Sciences de gestion - Droit des affaires**

Etude de la transposition des sciences de gestion au droit des affaires du concept de « *familiness* »

THÈSE dirigée par :
Maria-Beatriz SALGADO, Maître de Conférences, HDR, LIRSA Cnam

Et :
Laurent CAPPELLETI, Professeur - HDR, LIRSA, Cnam

Jury

Madame le Professeur Marie-Christine CHALUS-SAUVANNET Professeur à l'Université de Lyon 3	Rapporteur
Monsieur le Professeur Jean-Michel PLANE Professeur à l'Université Paul Valéry Montpellier 3	Rapporteur
Monsieur le Professeur Gérard HIRIGOYEN Professeur Emérite à l'Université de Bordeaux	Examinateur
Monsieur le Professeur Philippe REIGNE Professeur du Conservatoire National des Arts et Métiers titulaire de la chaire droit des affaires	Examinateur

T
H
È
S
E

HESAM UNIVERSITÉ

Valérie TANDEAU de MARSAC

le cnam

Etude de la transposition des sciences de gestion au droit des affaires du concept de « *familiness* »

Résumé

La thèse propose de transposer en droit des affaires le concept de « familiness », inventé par les sciences de gestion pour expliquer la spécificité des entreprises familiales. La surperformance des entreprises familiales associe les parties prenantes ancrées sur un territoire et s'exprime, notamment, par la capacité à créer des emplois, et un faible niveau d'endettement qui entraînent une meilleure résistance aux crises. Cette surperformance plutôt sociétale que financière résulte d'un surcroît de capital social appelé « familiness ». La thèse propose d'intégrer cette dimension à la définition des entreprises familiale selon le modèle novateur des trois « C » : Contrôle, Continuité, Capital social.

La notion polysémique de capital social est précisée en incluant la dimension juridique. Le droit définit le capital par sa fixité et son intangibilité, entraînant pour l'actionnaire une forme de « dépossession » qui a pour corollaire une forme d'appropriation du capital par l'entreprise. La thèse propose de mesurer le surcroît de capital social qui conduit à une surperformance sociétale au moyen d'un indice d'utilité sociétale composé d'indicateurs juridiques déjà appréhendés, soit par la fiscalité, soit par la RSE.

Combinant cet indice d'utilité sociétale avec la durée de détention du capital par l'actionnaire, l'étude propose de mesurer la contribution sociétale du capital sous la forme d'un pourcentage. Applicable à toutes les entreprises, ce pourcentage pourrait venir alléger la fiscalité du capital pour favoriser l'investissement de long terme dans les entreprises à utilité sociétale élevée.

La thèse montre qu'un tel outil explicite des principes qui guident déjà implicitement l'action du législateur depuis plusieurs décennies, tout en apportant une réponse alternative et novatrice apte à réconcilier les partisans de la valeur actionnariale avec les tenants de l'approche partenariale de l'entreprise.

Mots-clés

Capital ; Actionnaire ; Entreprises Familiales ; Fiscalité ; Droit des Affaires ; RSE

Résumé en anglais

The thesis proposes to transpose into business law the concept of "familiness", invented by management sciences to explain the specificity of family businesses. The overperformance of family-owned businesses associates stakeholders anchored in a territory and is expressed, in particular, by the capacity to create jobs, and a low level of debt, which leads to better resistance to crises. This societal rather than financial outperformance is the result of an increase in social capital known as "familiness". The thesis proposes to integrate this dimension into the definition of family firms according to the innovative model of the three "Cs": Control, Continuity, Social Capital.

The polysemic notion of social capital is clarified by including the legal dimension. The law defines capital by its fixity and intangibility, leading to a form of "dispossession" for the shareholder, which has as a corollary a form of appropriation of capital by the firm. The thesis proposes to measure the increase in social capital that leads to societal outperformance by means of a societal utility index composed of legal indicators already understood, either by taxation or CSR.

Combining this societal utility index with the length of time the shareholder has held the capital, the study proposes to measure the societal contribution of the capital in the form of a percentage. Applicable to all companies, this percentage could reduce the tax burden on capital to encourage long-term investment in companies with high societal utility.

The thesis shows that such a tool explicits the principles that have already implicitly guided the action of the legislator for several decades, while providing an alternative and innovative response capable of reconciling the advocates of shareholder value with the proponents of the stakeholders approach.